

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021 à 18H30
SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

Présents : Messieurs A. BREMOND. - P. BLANC. - F. CHARRASSE. - V. BLOUVAC.
- R. GUIMETY. - N. GUIMETY. - R. BARTHALOIS. - A. VEZINHET
Mesdames M. AUFFAN. - V. BERNARD. – S. ESPOSITO
Secrétaire de séance : Madame V. BERNARD.

Réunion à huis clos en raison du protocole sanitaire Covid-19

Lecture et approbation du précédent compte rendu : 02 novembre 2021

1. Demande Fonds de Concours de proximité COVE – Projet n°1 :

Afin de moderniser les équipements informatiques et bureautiques communaux (en Mairie et à l'école), l'achat de matériels est effectué, notamment l'intermédiaire d'un contrat de financement sur 63 mois, pour un coût global de 10 469,64 € HT.

Il est demandé à la Cove de subventionner cette dépense à hauteur de 50% au moyen d'un Fonds de Concours de Proximité consenti pour ce projet nommé projet n°1.

Voté unanimité.

2. Demande Fonds de Concours de proximité COVE – Projet n°2 :

Dans un objectif de rendre la Mairie plus accueillante et plus fonctionnelle, des travaux d'aménagement (maçonnerie, électricité, mobilier) ont été récemment lancés, pour un coût global de 14 262,71€ HT.

Il est demandé à la Cove de subventionner cette dépense à hauteur de 50% au moyen d'un Fonds de Concours de Proximité consenti pour ce projet nommé projet n°2.

Voté à l'unanimité.

3. Modification de la durée hebdomadaire du Temps de Travail du poste d'Agent de Gestion Administrative :

À la demande de l'agent, il est proposé que le Temps de Travail de Mme Corinne LACOUR, Agent de Gestion Administrative, passe, à compter du 1^{er} janvier 2022, de 20h hebdomadaires à 16h hebdomadaires.

Voté à l'unanimité.

4. Organisation du Temps de Travail au sein de la Mairie :

Afin de répondre aux obligations légales et réglementaires, il est proposé d'adopter un protocole relatif au Temps de Travail des Agents Territoriaux.

Voté à l'unanimité.

5. Suppression de l'emploi de Secrétaire de Mairie au grade d'attaché territorial (à temps complet) et mise à jour du tableau des effectifs :

Il s'agit d'une mise en conformité administrative suite à la prise de retraite de Mme Danielle DAVOIGNEAU.

Voté à l'unanimité.

6. Délibération portant création d'un emploi non permanent et mise à jour du tableau des effectifs :

Suite à un accroissement temporaire de l'activité, Mme Mélanie PAVY-OTAL se voit reconduire son contrat de travail pour une durée de 7mois et 20h/semaine en Mairie. Ses nouvelles fonctions seront du soutien administratif et du classement/archivage.

Voté à l'unanimité.

7. Actualisation de la voirie classée dans le domaine public communal :

Pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement au plus juste, il a été nécessaire de réactualiser le linéaire de la voirie publique communale.

De ce fait et suite à des mesures récentes, 16 406 mètres de voirie publique communale sont comptabilisés en 12/2021.

Monsieur le Maire sollicite l'inscription de cette nouvelle longueur de voirie auprès des services préfectoraux dans le cadre de la revalorisation de la DGF 2022

Voté à l'unanimité.

8. Autorisation faite au Maire de signature de la convention relative à la distribution des secours au Mont Serein avec le SDIS :

Il est nécessaire de réviser la convention faite en 12/1996 avec les pompiers du centre de secours de Malaucène lors des interventions qu'ils doivent effectuer au Mont-Serein en tant que pisteurs // secouristes durant les périodes d'ouverture du domaine skiable.

Voté à l'unanimité.

9. Publication de l'offre d'emploi de Secrétaire :

À compter du 08/02/2022, Mme Loetitia MANENT sera détachée pour une durée de 5 ans (renouvelables) au cabinet de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Par conséquent, une offre d'emploi est émise pour recruter une personne dans le cadre de son remplacement.

Voté à l'unanimité.

11- QUESTIONS DIVERSES :

*Dépôt d'un permis de construire par la COVE afin de rénover le Chalet d'Accueil du Mont-Serein.

*Mme Pauline NOUAILLE a repris ses fonctions à l'école le 17/12 suite à son retour de congé maternité.

*Les travaux à la Mairie seront finalisés rapidement car il ne reste plus que les peintures à effectuer.

*A l'école, les mesures de lutte contre la Covid sont renforcées par le passage au niveau 3 de prévention.

*Décès de Mr Francis Paul le 9 décembre.

Fin de séance 20h, soit une durée de 1h30 - Compte rendu rédigé par Véronique Bernard

Le Maire,


Jean BRETEND.